



Section Belgique-Chine



15 octobre 2013

Visite d'une délégation de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CPPCC)



La délégation était composée de :

- M. Zhu Weiqun, Membre du Comité permanent du Comité national de la CCPPC et Président de la Commission des Affaires ethniques et religieuses
- M. Dewacang, Membre du Comité permanent du Comité national de la CCPPC, Vice-Président de l'Association des Bouddhistes de la Province du Gansu et tulku (lama réincarné) du Monastère de Labrang (Tibet)
- M. Zhou Ning, Membre du Comité national de la CCPPC et Directeur adjoint de l'Institut de la Culture chinoise

La présidente du Groupe interparlementaire belge, Christiane Vienne, et le député Willem-Frederik Schiltz ont accueilli la délégation.

M. Zhu a fait un exposé sur l'histoire et la fonction de la CPPCC, un organe représentatif national sans compétences législatives, à côté de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui est le parlement chinois. La CPPCC n'est pas élue mais réunit des personnalités influentes venant de différents milieux et organisations de la société. Elle fait fonction de chambre de réflexion sur les grands enjeux de la société et vise à créer un consensus au sein de la société sur la législation et la politique de l'Etat. Le Comité national de la CCPPC se réunit chaque année en même temps que l'APN et ses propositions sont prises très au sérieux. La CPPCC constitue ainsi un instrument de contrôle démocratique et souhaite développer ses relations avec les parlements du monde.

La CPPCC comporte neuf commissions permanentes, dont celle des affaires ethniques et religieuses, qui est composée de 83 membres, représentant 15 ethnies différentes et les 5 principales religions de la Chine (bouddhisme, taoïsme, islam, catholicisme et christianisme).

En réponse à une question de Mme Vienne sur l'émergence de radicalismes religieux, M. Zhu explique que la politique chinoise en matière de religion repose sur quatre piliers :

- la liberté de croyance
- la soumission des religions à la gestion du gouvernement
- l'auto-administration des religions, pour éviter le contrôle par des influences étrangères
- l'adaptation des religions à la société chinoise.

Grâce à cette politique et au fait que l'influence sociale des religions reste limitée par rapport au confucianisme, le radicalisme et la violence religieux sont des phénomènes marginaux en Chine. Les quelques tendances à la radicalisation constatées ces derniers temps, comme les auto-immolations par le feu au Tibet, sont à imputer à des influences étrangères. M. Dewacang est intervenu pour dire que le gouvernement chinois a fait beaucoup pour promouvoir le bouddhisme tibétain et que la majorité des tibétains soutient la politique chinoise.

Les parlementaires belges ont ensuite répondu aux questions de la délégation concernant la cohabitation des communautés et l'évolution institutionnelle en Belgique ainsi que sur la durée extraordinaire de la période de formation gouvernementale en 2010-2011. Mme Vienne a esquissé les grandes lignes de la nouvelle réforme de l'Etat qui est actuellement à l'examen au Parlement.

Une visite guidée du Palais de la Nation a complété la visite. La délégation a également pris place dans les tribunes de la Chambre pour écouter la déclaration gouvernementale du Premier Ministre.